

DELIBERATION RENOUVELLEMENT DU DIPLOME D'UNIVERSITE HYGIENE HOSPITALIERE ET PREVENTION DES
INFECTIONS ASSOCIEES AUX SOINS PORTE PAR L'UFR MEDECINE ET PROFESSIONS PARAMEDICALES

LE CONSEIL DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE
DU MARDI 24 SEPTEMBRE 2024,

Vu le Code de l'Education ;

Vu le Décret n°2024-3 du 2 janvier 2024 modifiant le Décret n°2020-1527 en date du 7 décembre 2020 portant création
de l'Etablissement Public Expérimental Université Clermont Auvergne (UCA) ;

Vu les Statuts de l'Université Clermont Auvergne, notamment les articles 29 à 31 ;

Vu le Règlement Intérieur de l'Université Clermont Auvergne ;

Vu la Délibération du Conseil d'Administration du 16 mars 2021 portant élection du Président de l'Université, Mathias
BERNARD ;

Vu le quorum atteint en début de séance ;

Vu la présentation de Françoise PEYRARD, Vice-Présidente en charge de la Formation ;

Après en avoir délibéré ;

DECIDE

de renouveler le Diplôme d'Université « Hygiène hospitalière et prévention des infections associées aux soins » porté
par l'UFR Médecine et Professions Paramédicales, tel que présenté en annexe.

Membres en exercice : 44

Votes : 30

Pour : 30

Contre : 0

Abstentions : 0

**Le Président de l'Université
Clermont Auvergne,**

Signé électroniquement par
Mathias BERNARD

 

Le 7 octobre 2024

DOSSIER DE VALIDATION DU Volet pédagogique

Hygiène hospitalière et prévention des infections associées aux soins

- Renouvellement -

UFR de rattachement : UFR Médecine et Professions Paramédicales
Etablissement(s) partenaire(s) : /
Responsable du diplôme : Ousmane TRAORE
Validation à compter du : 24/09/2024
Validation accordée jusqu'à la fin : 2026-202
Délibération CFVU N° 2024-09-24_14

A - Présentation du projet

I – Contexte général – Objectifs de la formation

Forte demande de la part des professionnels des établissements de santé et médico-sociaux de formation sur les infections associées aux soins. Elle concerne avant tout les professionnels de la région Auvergne qu'ils soient issus d'établissements publics ou privés, mais s'étend au-delà des limites régionales. Cette formation accompagne les évolutions réglementaires concernant la lutte contre les infections associées aux soins et la formation des professionnels qui en a la charge.

Ce diplôme universitaire a pour objectif pédagogique de permettre une approche multidisciplinaire, globale et transversale des infections nosocomiales, de leur surveillance, de la prévention, de l'hygiène hospitalière, de la prise en charge thérapeutique des infections nosocomiales, des aspects microbiologiques des infections nosocomiales, de la gestion des risques infectieux en milieu hospitalier, et des aspects médico-légaux liés aux infections nosocomiales.

II – Composante porteuse du projet

UFR Médecine et Professions Paramédicales

III – Autres composantes de l'UCA participant à la formation

aucune

IV – Partenaires de la formation

aucun

V – Responsable du DU

Nom, Prénom : Ousmane TRAORE

Statut : PU-PH

Coordonnées : 04 73 75 48 70 Ousmane.TRAORE@uca.fr

VI – Composition du conseil de perfectionnement

Personnels de l'Université Clermont Auvergne

- Ousmane TRAORE, PU-PH UFR de Médecine et des Professions Paramédicales
- Claire AUMERAN, MCU-PH UFR de Médecine et des Professions Paramédicales

Etudiant(e) désigné(e) à chaque promotion

Intervenants extérieurs à l'Université Clermont Auvergne

- Olivier BAUD, Praticien hospitalier – CHU de Clermont-Ferrand
- Fabienne TAVANI, Praticien hospitalier – CHU de Clermont-Ferrand

VII – Autres renseignements

Si renouvellement, date de la dernière demande : 2014

Première année universitaire concernée par la présente demande : 2024-2025

Niveau de la formation : 2^{ème} cycle

Niveau requis pour intégrer la formation :

	Public visé par la formation	Prérequis
FI	Etudiants de 3 ^{ème} cycle des études de santé	Être en cours de 3 ^{ème} cycle et avoir validé le 2 ^{ème} cycle des études de santé en Médecine, Pharmacie, Odontologie, Sage-Femme
	Etudiants en Ecole d'Infirmiers de Bloc Opératoire	Être en cours de cursus en Ecole d'Infirmiers de Bloc Opératoire
RE FC	Médecins, Pharmaciens, Chirurgiens-Dentistes	Être titulaire du Diplôme d'Etat de Docteur en Médecine, Docteur en Pharmacie, Docteur en Chirurgie Dentaire
	Sage-femmes	Être titulaire du Diplôme d'Etat de Sage-Femme
	Infirmiers Diplômés d'Etat	Être titulaire du Diplôme d'Etat d'Infirmier

Les autres publics ne disposant pas des prérequis ci-dessus peuvent se porter candidats au titre de la VAP (Décret n°2013-756 du 19 août 2013) : Aide-Soignant, Préparateurs...

Les publics ne disposant pas des prérequis peuvent aussi s'inscrire pour une formation attestante non diplômante. Ils ne passent pas l'examen final écrit et ne présentent pas de mémoire.

Durée de la formation : 1 année universitaire, 119 heures + 3 heures d'examen soit 122 heures au total

Lieu de la formation : UFR Médecine et Professions Paramédicales et CHU de Clermont-Ferrand

Période d'inscription / candidature : d'avril à fin août

Ouverture en formation initiale (FI) : oui

Ouverture en formation continue (RE/FC) : oui

Tarif 1 (tarif plein)	1 375 €
Tarif 2 (tarif UCAA)	1 045 €
Tarif formation attestante	1 175 €

Nombre minimal d'inscrits pour ouverture de la formation : 9 tarif 1 ou 12 tarif 2; il est nécessaire de s'assurer de l'autofinancement de la formation avant l'ouverture

Capacité d'accueil maximale : 35

Contact Scolarité : Unité Mixte de Formation Continue en Santé : 04.73.17.80.25 - umfcs.medpha@uca.fr

B – Description de la formation

I – Organisation générale de la formation

119 heures + 3 heures de contrôle des connaissances soit 122 heures au total.

1 journée toutes les 2 semaines d'octobre à mai.

II – Maquette de la formation et Modalités de Contrôle des Connaissances (MCC)

Intitulés Unités d'Enseignement (UE) et Eléments Constitutifs (EC)	Nombre d'heures				Théorique		Pratique		Période d'examen
	total	CM	TD	TP	Nature et durée de l'épreuve	Coef	Nature et durée de l'épreuve	Coef	
					Examen final écrit 3h Noté sur 20		Mémoire (pas de soutenance orale) Noté sur 20		
UE 1 : Bases théoriques en microbiologie et épidémiologie appliquées à l'hygiène hospitalière	14 h		14 h		Examen final écrit 3h Noté sur 20	1	Mémoire (pas de soutenance orale) Noté sur 20	1	Mai/juin
UE 2 : Organisation de la prévention du risque infectieux, qualité, gestion des risques et vigilances	21 h		21 h						
UE 3 : Epidémiologie des infections nosocomiales	21 h		21 h						
UE 4 : Environnement, Désinfection, Stérilisation	31 h		31 h						
UE 5 : Pratiques d'Hygiène	32 h		32 h						
Total	122 h		119 h		3 h				

III – Règles de délivrance du diplôme

Pour obtenir le DU, les apprenants doivent obtenir :

- Une note au moins égale à 10/20 à l'examen écrit
- Et une note au moins égale à 10/20 au mémoire.

Il n'y a pas de compensation entre les épreuves.

En cas d'échec à la première session, une seconde session est prévue :

- Si note de session 1 à l'examen écrit, inférieure à 10/20 : session 2 sous forme d'examen écrit de 2h
- Si note de session 1 au mémoire, inférieure à 10/20 : mémoire retravaillé et déposé dans le mois qui suit.

IV – Compétences acquises pendant la formation

Compétence	UE 1	UE 2	UE 3	UE 4	UE 5
Compétence 1 : Savoir appliquer les connaissances de base en microbiologie et en épidémiologie aux situations rencontrées en hygiène	X				
Compétence 2 : Savoir évoluer en tant qu'hygiéniste dans les dispositifs de prévention du risque infectieux, qualité, gestion des risques et vigilances au niveau établissement, régional et national		X			
Compétence 3 : Connaître les principaux types d'infections associées aux soins, leurs facteurs de risque et leur prévention :			X		
Compétence 4 : Maîtriser les moyens de prévention des IAS et savoir les appliquer en situations de terrain				X	X

V – Equipe pédagogique

Nom, Prénom	Etablissement de rattachement	Statut	N°UE	Volume horaire (TD)
Ousmane TRAORE	UCA / CHU Clermont-Ferrand	PU-PH	UE 1, 2, 3, 4	40
Claire AUMERAN	UCA / CHU Clermont-Ferrand	MCU-PH	UE 1, 3, 4, 5	10
Fabienne TAVANI	CHU Clermont-Ferrand	Praticien hospitalier	UE 3, 4, 5	15
Delphine OUDOUL	CHU Clermont-Ferrand	Praticien hospitalier	UE 5	3.5
Magali VIDAL	CHU Clermont-Ferrand	Praticien hospitalier	UE 3	7
Isabelle VAN PRAAGH	Centre Jean Perrin	Praticien hospitalier	UE2	3.5

Olivier BAUD	CHU Clermont-Ferrand	Praticien hospitalier	UE 3, 4, 5	8
Frédérique MOTTON	CHU Clermont-Ferrand	Ingénieur hospitalier	UE 5	2
Laurence BADRIKIAN	CHU Clermont-Ferrand	Praticien hospitalier	UE 2, 3, 4, 5	30

Préciser le nombre total d'heures assurées par des personnels de l'UCA : 50h

Préciser le nombre d'heures assurées par des intervenants extérieurs à l'UCA : 69h

VI – Composition du jury

Un jury est nommé pour l'année universitaire par le Président de l'Université sur proposition de la composante qui porte la formation.

- Ousmane TRAORE, PU-PH UFR de Médecine et des Professions Paramédicales
- Claire AUMERAN, MCU-PH UFR de Médecine et des Professions Paramédicales
- Olivier BAUD, Praticien hospitalier – CHU de Clermont-Ferrand
- Fabienne TAVANI, Praticien hospitalier – CHU de Clermont-Ferrand

VII – Modalités d'admission

L'admission est faite sur étude d'un dossier de candidature accompagné des pièces suivantes :

- Copie du Diplôme requis
- CV
- Lettre de motivation
- VAP indiquée dans les pré-requis.

VIII – Mobilité à l'international

sans objet

IX – Pour les formations de santé : Développement Professionnel Continu (DPC)

Le DU ne propose pas de module DPC

Avis favorable du Conseil de Gestion de l'UFR Médecine et Professions Paramédicales : 03/06/2024

Approbation du Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : 24/09/2024

Validation accordée pour une durée de 3 ans, du 24/09/2024 jusqu'à fin 2026-2027

Signature de la Vice-Présidente Formation, en charge de la CFVU



**EXTRAIT DU
PROCES-VERBAL DU CONSEIL DE L'UFR DE MEDECINE ET DES PROFESSIONS PARAMEDICALES
SÉANCE PLENIERE DU LUNDI 03 JUIN 2024**

Le Conseil de l'UFR de Médecine et des Professions Paramédicales s'est réuni le lundi 03 juin 2024 à 08 heures, sous la présidence de Monsieur le Professeur Pierre CLAVELOU, Doyen-Directeur de l'UFR.

ORDRE DU JOUR :

3.3 – Formation Continue

Madame ROBERT est invitée à présenter les points suivants, au titre de l'année universitaire 2024-2025 :

• **Renouvellements habilitations D.U.**

Cursus visé et responsable pédagogique	Objet de la demande
<p>D.U. Hygiène Hospitalière et Prévention des Infections Associées aux Soins</p> <p><i>En présentiel</i></p> <p>Responsable pédagogique : Pr Ousmane TRAORE</p>	<p>Renouvellement sans modification substantielle</p> <p>I) Composition du Conseil de Perfectionnement</p> <p><u>Personnels de l'Université Clermont Auvergne</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Pr Ousmane Traoré, PU-PH UFR de Médecine et des Professions Paramédicales - Dr Claire Aumeran, MCU-PH UFR de Médecine et des Professions Paramédicales - Etudiant(e) désigné(e) à chaque promotion <p><u>Intervenants extérieurs à l'Université Clermont Auvergne</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Dr Olivier Baud, Praticien hospitalier – CHU de Clermont-Ferrand - Dr Fabienne TAVANI, Praticien hospitalier – CHU de Clermont-Ferrand <p>II) Autres renseignements</p> <p>En plus de la VAP, ajout de la formation attestante pour les publics ne disposant pas des pré-requis comme les aides-soignants ou les préparateurs. Tarif : 1 175€ Augmentation du tarif de 10% à la demande de l'Université soit 1 375€ pour le tarif plein et 1 045€ pour le tarif étudiant. Nombre minimal d'inscrits (FI-RE/FC) pour ouverture de la formation : 9 FC ou 12 FI</p> <p>III) Compétences acquises pendant la formation</p> <p>Ajout du paragraphe</p> <p>IV) Equipe pédagogique</p> <p>Mise à jour de la liste des enseignants</p> <p>V) Composition du jury</p> <p>Mise à jour de la liste du jury</p>

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 09 heures 40.

EXTRAIT certifié conforme au registre des délibérations

Clermont-Ferrand, le 17 juin 2024

Pierre CLAVELOU
Doyen - Directeur

